

DEMANDE DE CONTRAT D'APPRENTISSAGE 2022

■ Mon entreprise peut-elle embaucher un apprenti ?

En embauchant un apprenti, l'entreprise s'engage :

- ✓ à assurer à l'apprenti une **formation professionnelle complète**, dispensée pour partie en entreprise et pour partie en CFA
- ✓ à garantir que l'équipement de l'entreprise, les techniques utilisées, les conditions de travail, de santé et de sécurité sont de nature à permettre une formation satisfaisante
- ✓ à désigner une **personne responsable de la formation** de l'apprenti : le Maître d'Apprentissage.

■ Qui peut être Maître d'Apprentissage ?

Le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur, ou un salarié volontaire pouvant justifier* :

- ✓ soit d'un **diplôme équivalent** à celui préparé par l'apprenti et **1 an de pratique** professionnelle (hors période de formation)
- ✓ soit de **2 ans de pratique professionnelle** en relation avec la formation envisagée par l'apprenti (hors période de formation)

L'employeur atteste que le Maître d'apprentissage remplit les conditions ci-dessus.

* A défaut de convention ou accord collectif de branche fixant des conditions de compétence spécifiques.

■ Qui peut être Apprenti ?

- ✓ Toute personne ayant **entre 16 et 29 ans révolus** ;
- ✓ Des possibilités existent pour les personnes de moins de 16 ans et 30 ans et plus, nous contacter
- ✓ Pour **les étrangers** (hors Union européenne), une **autorisation de travail** est nécessaire.

■ Comment calculer mon effectif ?

- ✓ Les TNS (Travailleur Non Salarié) et les apprentis ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif
- ✓ Les salariés sont pris en compte au prorata du temps de travail. Exemple : 1 salarié à mi-temps compte pour 0,5.

■ Quelles sont les formalités ?

Avant l'embauche de votre apprenti, vous devez :

- ✓ **Procéder à la Déclaration Préalable à l'Embauche** (DPAE) par internet : <https://www.due.urssaf.fr> (pour les artisans ruraux, la DPAE se fait auprès de la MSA)
- ✓ **Si votre apprenti est ressortissant** d'un Etat non-membre de l'Union Européenne, vous assurer qu'il est titulaire d'une autorisation de travail, et à défaut, en faire la demande auprès de la DIRECCTE
Par ailleurs, il convient également :
- ✓ **De lui faire passer une visite** d'information et de prévention (ou un examen médical d'aptitude, selon les cas), **auprès d'un centre de Médecine du travail**, dans les deux mois qui suivent le début du contrat ou préalablement à cette date s'il s'agit d'un mineur.

Si votre apprenti est **mineur et utilise des machines dangereuses**, procéder à la déclaration de dérogation en ligne (valable 3 ans) auprès de l'inspection du travail, **préalablement à son affectation sur ces machines** (l'employeur tient ensuite à disposition de l'administration les informations concernant chaque jeune qu'il accueille. Pour en savoir plus :

<http://auvergne-rhone-alpes.direccte.gouv.fr/Declaration-de-derogation-aux-travaux-interdits>

- ✓ **Demander une dérogation en cas de travail de nuit pour les apprentis mineurs employés dans les secteurs de :**
 - boulangerie et pâtisserie (travail possible dès 4 heures du matin) ;
 - hôtellerie et restauration (travail possible jusqu'à 23 h 30).

D'autres formalités pourront être nécessaires en fonction de la spécificité de votre demande.

Vous devez être en mesure de produire ces différentes pièces lors d'un éventuel contrôle.

Toutes les réponses à vos questions relatives à l'apprentissage sur : www.cma-isere.fr

A compter du 1^{er} janvier 2020, le contrat d'apprentissage doit également être transmis pour **dépôt à l'opérateur désigné (OPCO)** dans les **5 jours ouvrables suivants son début d'exécution**, assorti de la [convention de formation](#) et, le cas échéant, de la [convention tripartite relative à l'aménagement de durée](#), afin qu'il soit procédé aux vérifications conditionnant la prise en charge ultérieure des frais de formation et l'attribution de l'aide unique aux employeurs.

POUR VOUS ACCOMPAGNER...

CMA ISERE – SIEGE DE GRENOBLE

ZAC BOUCHAYER-VIALLET
CS 20055
20, RUE DES ARTS ET METIERS
38026 GRENOBLE CEDEX

☎ 04 76 70 82 09

☎ 04 76 70 82 75

apprentissage.isere@cma-auvergnerhonealpes.fr

CMA ISERE – SITE DE VIENNE

2 PLACE SAINT PIERRE
CS 30369
38217 VIENNE CEDEX

☎ 04 76 70 82 09

☎ 04 76 70 82 75

apprentissage.isere@cma-auvergnerhonealpes.fr



DEMANDE D'ETABLISSEMENT D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Document à compléter, à remettre lors du rendez-vous ou à adresser par mail à :

apprentissage.isere@cma-auvergnhonealpes.fr

EMPLOYEUR

Dénomination : _____
 Nom et Prénom du chef d'entreprise : _____
 Adresse du lieu d'apprentissage : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____ Fax : _____
 Mobile : _____
 Mail de votre cabinet comptable : _____

Siret : _____
 L'employeur est un ascendant de l'apprenti : Oui Non
 Code APE : _____ Organisme cotisations S.S. : URSSAF M.S.A.
 Nombre de salariés (voir au dos : comment calculer mon effectif) : _____
 Convention Collective : _____
 Identifiant de la Convention Collective (IDCC) : _____
 Caisse Retraite complémentaire des salariés : _____
 @ _____



POUR UN TRAITEMENT PLUS RAPIDE, VOTRE DOSSIER VOUS SERA TRANSMIS PAR MAIL

Mail : _____ @ _____

MAITRE D'APPRENTISSAGE

CONDITIONS POUR ÊTRE MAÎTRE D'APPRENTISSAGE :

Le chef d'entreprise, le conjoint collaborateur ou un salarié volontaire pouvant justifier :

- soit d'un **diplôme équivalent** à celui préparé par l'apprenti et de **1 an de pratique** professionnelle (hors période de formation)
- soit de **2 ans de pratique professionnelle** en relation avec la formation envisagée par l'apprenti (hors période formation)

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____
 Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Date de début de contrat : _____ Date de fin de contrat : _____ Durée : _____ an(s) Durée hebdo. de travail : _____ h/semaine

Diplôme préparé : _____ Métier : _____ Option : _____

Nom et adresse du CFA : _____

Date de début de formation au CFA (doit avoir lieu dans les 3 mois suivant la date de début de contrat) : _____

L'apprenti va-t-il utiliser des Machines Dangereuses ou effectuer des travaux dangereux : Oui Non

APPRENTI

Nom : _____
 Prénom : _____
 Né(e) le : _____ Département de naissance : _____
 Lieu de naissance (précisez l'arrondissement) : _____
 N° de sécurité sociale de l'apprenti(e)* : _____
 Sexe : F M Nationalité : _____
 Reconnaissance travailleur handicapé : Oui Non En cours
 Adresse : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____
 Mail : _____ @ _____

Représentant légal pour le mineur : Père Mère Tuteur
 Nom : _____
 Prénom : _____
 Nom de l'organisme (si tuteur) : _____
 Adresse (si différente de l'apprenti) : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____
 Mobile : _____
 Mail : _____ @ _____

*Le numéro de sécurité sociale de l'apprenti(e) est consultable sur le site ameli.fr (sur le compte du représentant légal qui déclare l'apprenti(e))

Le jeune a déjà été sous contrat d'apprentissage : Oui Non Si oui, le diplôme préparé a été obtenu à l'issue de son contrat : Oui Non

N° d'enregistrement du précédent contrat d'apprentissage : _____

Joindre OBLIGATOIREMENT une copie de ce contrat et sa rupture éventuelle (l'obtention du diplôme préparé à l'issue du contrat antérieur contribue à la détermination de la rémunération minimale applicable).

Dernière situation : Apprenti Scolaire Salarié Demandeur d'emploi Autre (à préciser) : _____

Dernier diplôme préparé (intitulé précis) : _____

Dernière classe fréquentée : 3^{ème} 2^{ème} 1^{ère} Terminale Autre (à préciser) : _____

Dernier établissement scolaire fréquenté Collège Lycée général ou pro CFA. Autre Année de fin d'étude : _____

Niveau du dernier diplôme obtenu : CAP B.P. Bac Pro Bac général BTS Licence Master 1 Master 2 Autre (à préciser) : _____

Intitulé du dernier diplôme obtenu : _____

Intitulé et niveau du diplôme le plus élevé obtenu : _____

MANDAT ENTREPRISE

J'atteste sur l'honneur que le Maître d'apprentissage désigné ci-dessus remplit les conditions de compétence requises et avoir pris connaissance de mes obligations liées à l'embauche d'un apprenti, telles que précisées dans la documentation jointe à la présente demande, ainsi que l'exactitude des informations s'y trouvant renseignées.

Sur cette base, je mandate la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour assurer l'accompagnement de mon entreprise dans l'élaboration de ce contrat d'apprentissage et le suivi juridique susceptible d'être sollicité à ma demande pendant son exécution :

Je règle, à cet effet, la somme de 63€ HT **soit 75,60€ TTC** à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Isère.

Date : _____

Signature du chef d'entreprise et
Cachet de l'entreprise